



Comité de Soutien à la Scolarisation des Filles rurales / CSSF

Note de présentation

Octobre 2018

Adresse : 66, Avenue Fal Ould Oumeir, Apt 4, Agdal, Rabat, Maroc

Téléphone: +212 (0)537 68 07 54

Mail : contact@comitessf.org

Site web : <http://www.comitessf.org>

Facebook : <https://www.facebook.com/Comitessf/> -
<https://www.facebook.com/groups/117487968262434/?fref=ts>

Tweeter : <https://twitter.com/comitessf>

Youtube: <https://www.youtube.com/channel/UCcA9SuLbFYjeenmLYhZdmjQ>

Introduction

La constitution de 2011 consacre la protection et la promotion des droits fondamentaux ainsi que le bannissement de toute forme de discrimination dans tous les domaines. Concernant le droit à l'éducation, plusieurs dispositions sont inscrites parmi lesquelles on notera :

- L'article 5 qui prévoit une loi organique qui permettra, entre autres, de fixer les modalités de l'intégration de la langue amazighe dans l'enseignement ;
- L'article 19 relatif à l'égalité en droit entre les hommes et les femmes et à la parité ;
- L'article 31 qui souligne clairement la responsabilité de l'Etat, des Etablissements publics et des collectivités territoriales, qui doivent assurer et veiller au droit d'accès des citoyennes et des citoyens à une éducation moderne, accessible et de qualité ;
- L'article 32 qui assure la protection de l'enfant et garantit son droit d'accès à l'enseignement fondamental ;
- L'article 34 consacré aux droits des personnes à besoins spécifiques...

A ces dispositions, s'ajoutent celles relatives à la création des instances de promotion du développement humain et durable et de la démocratie participative, parmi lesquels figurent le Conseil supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique et le Conseil consultatif de la famille et de l'enfance.

Le rapport du Conseil supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique et la vision stratégique 2015-2030 soulignent « L'école se situe actuellement au cœur du projet de société de notre pays, en raison des missions qu'elle se doit d'assumer dans la formation des futur(e)s citoyen(ne)s, dans la réalisation des objectifs du développement humain durables et dans la garantie du droit à l'éducation pour tous. C'est dans cette perspective qu'elle se trouve au centre des priorités et préoccupations nationales ». Si les filles rurales sont concernées par tous les axes de cette stratégie, elles sont particulièrement visées par l'axe1 « Pour une école de l'équité et de l'égalité des chances » qui prévoit un certain nombre de mesures dont la discrimination positive.

Plusieurs institutions constitutionnelles, dont essentiellement le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) et le Conseil économique, social et environnemental (CESE) accordent une attention particulière à la problématique des inégalités spatiales et de genre en matière d'éducation. En témoignent les rapports, avis et activités de ces institutions. A noter enfin, la forte mobilisation de la société civile et des réseaux sociaux pour les questions d'égalité et d'éducation.

Contexte de la création et de l'intervention du CSSF

Bien que l'éducation soit un droit universel, les filles et les femmes, particulièrement celles du milieu rural sont loin d'avoir, dans ce domaine, le statut des garçons et des hommes. Au Maroc, les statistiques nationales ont toujours démontré que nous nous inscrivons dans ce schéma de disparité sexuelle et géographique.

Malgré les avancées enregistrées, les résultats du recensement général de la population et de l'habitat de 2014 confirment ces disparités même si le taux d'analphabétisme de la population âgée de 10 ans et plus a connu une baisse passant de 43% en 2004 à 32% en 2014 :

- Ce taux est de 22,1% pour les hommes et 41,9% pour les femmes ;
- Il est de 22,2% pour l'urbain et 47,7% en milieu rural ;
- En milieu rural, il atteint 60,4 % chez les femmes et 35,2 % chez les hommes.

A la rentrée scolaire 2015-2016, le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle donne les chiffres suivants pour la 3^{ème} année de l'enseignement collégial public :

- Au total, 530.176 dont 243.037 filles ;
- En milieu urbain, 365.703 dont 178.264 filles ;
- En milieu rural, 164.473 dont seulement 64.773 filles.

Ces chiffres démontrent bien la persistance de la déperdition scolaire des filles rurales lors du passage au collège qui est liée à plusieurs facteurs, essentiellement : l'éloignement des collèges ; l'insuffisance de moyens de transport et d'infrastructures d'accueil ; le nombre limité de bourses accordées par le Ministère de l'Éducation Nationale auxquels s'ajoute la situation sociale précaire des familles qui constitue souvent une cause de mariage des mineures. L'éloignement des établissements scolaires est une contrainte importante à la scolarisation des filles en particulier, pour preuve ces chiffres de la Direction de la Statistique : quand la distance domicile /établissement scolaire est supérieure à 4 Km, le taux de déperdition est de 11 % pour les garçons et de 26,3 % pour les filles. Ceci illustre bien une disparité sexuelle flagrante car les familles considèrent à juste titre que l'accès à l'école met la sécurité de leurs filles en danger.

Les tendances générales d'évolution bouleversent les idées reçues qui associaient le faible taux d'achèvement scolaire des filles rurales au refus de leurs parents d'une scolarisation prolongée. L'afflux grandissant de demandes en direction d'accès aux internats et autres structures d'accueil par les familles, en est la preuve.

Cette situation de la scolarisation des filles rurales, qui était pire durant la dernière décennie du 20^{ème} siècle, a poussé un groupe de militantes et de militants à créer le Comité de Soutien à la Scolarisation des Filles rurales (CSSF) en 1998. Le CSSF est une association à but non lucratif, reconnue d'utilité publique depuis 2007, qui contribue à la promotion de la pleine scolarisation des filles du milieu rural. Dès ses débuts, elle s'est préoccupée de la question du décrochage scolaire des filles rurales qui sont en âge de fréquenter l'enseignement secondaire collégial et a visé à la fois l'élimination des disparités spatiales (rural/urbain) et de genre (filles/garçons). Ce choix trouve sa justification dans les données statistiques officielles qui montrent que la tranche de la population la plus touchée par le phénomène de déperdition scolaire reste incontestablement les filles rurales. Le CSSF a donc opté pour la discrimination positive au profit des filles pour un rééquilibrage entre les sexes.

Sur la base des valeurs de la participation, de l'égalité des chances, de la citoyenneté et de la culture des droits humains, le CSSF a été créé avec une vision claire : toutes les filles rurales ont accès à une éducation de qualité, sont conscientes de leur rôle dans la société et jouissent pleinement de leurs droits. C'est ainsi qu'il s'est fixé les objectifs suivants :

- Contribuer à lutter contre l'abandon et la déperdition scolaire des filles rurales, à travers le plaidoyer et des actions qui facilitent l'accès et la rétention dans tous les cycles de l'enseignement;
- Soutenir et initier des actions visant l'amélioration quantitative et qualitative de l'offre éducative;
- S'appuyer sur les associations locales partenaires pour la mise en place de programmes et projets de terrain ainsi que d'actions de plaidoyer.

La gestion du CSSF est assurée par son bureau élu, l'administration par une Directrice et une Responsable administrative et financière. Le financement provient de ses partenaires, qui sont des institutions publiques et privées, des Ambassades de certains pays ainsi que des organisations gouvernementales et non gouvernementales, nationales et internationales.

Le CSSF communique à travers plusieurs outils dont essentiellement, la lettre d'information, le bulletin de parrainage, le site web, la page et groupe Face book.

Enfin, le CSSF fait l'objet d'audits annuels par un expert assermenté et aussi par la cour des comptes.

Programme « Une bourse pour réussir »

Le CSSF compte à son actif plusieurs actions, La première fut de mobiliser des fonds pour donner des bourses à des familles qui acceptent d'accueillir les filles rurales dans l'objectif de leur permettre de continuer leur scolarisation après le cycle primaire. Cette expérience a échoué et c'est ainsi que le programme « Une bourse pour réussir » a été lancé.

Ce Programme repose sur la création, en partenariat avec des associations locales, à proximité des collèges de l'enseignement public, de foyers qui accueillent des filles issues de zones fortement enclavées ou exemptes de collèges, afin de leur assurer de finir le cycle collégial. Le financement du foyer est assuré par l'octroi d'une bourse d'un montant de 500 DH par mois et par fille, qui permet de régler toutes les charges (loyer, salaires, courses alimentaires, électricité, soutien scolaire...). L'effectif total de chaque foyer est plafonné à 20 filles afin que l'encadrement soit de qualité. Cet encadrement est assuré par deux personnes : une encadrante, le plus souvent d'un niveau universitaire, chargée de la supervision des activités du foyer et des études des filles et une gouvernante chargée des tâches ménagères. En principe, les bourses sont accordées pour une période de trois ans, suite à laquelle l'association partenaire doit s'autonomiser et continuer le financement du foyer par les moyens qu'elle mobilise. Le CSSF, ses partenaires nationaux et locaux et ses bailleurs de fonds organisent une série d'activités parascolaires et récréatives au profit des bénéficiaires : colonies de vacances ; sorties ; journées récréatives ; projections débats...

L'impact observé du Programme est d'avoir créé une dynamique et une synergie locales grâce au fait qu'il s'agit d'un projet de proximité avec l'implication des parents, des acteurs locaux et bien sûr des bénéficiaires elles-mêmes. Le foyer d'accueil devient ainsi, un espace de citoyenneté et une composante de la vie communautaire. Depuis son lancement en 2000, ce Programme compte plus de 3.800 bénéficiaires, 45 foyers répartis sur 42 communes rurales et un partenariat de collaboration avec 27 associations locales.

Autres activités du CSSF

Les autres secteurs d'intervention du CSSF sont : le renforcement des capacités ; le plaidoyer, les activités de communication et les actions de levée de fonds.

Depuis sa création, le CSSF organise chaque année une série d'activités de renforcement des capacités au profit des membres et salariés des associations locales partenaires et des bénéficiaires du programme « Une bourse pour réussir ». Ces activités, sous forme d'ateliers de formation, tables rondes, visites de terrain, journées portes ouvertes, visent un double objectif à savoir :

- Renforcer les connaissances et les acquis des partenaires locaux dans une perspective de capitalisation pour les associations ayant accompagné le projet depuis son initiation et de mise à niveau des associations ayant rejoint récemment le réseau du CSSF ;
- Permettre aux associations partenaires d'opter pour une démarche outillée, à même d'optimiser leurs prestations en terme de gestion, tant au niveau de leurs structures que dans les foyers d'accueil et leur permettre ainsi de réussir leur autonomisation.

Concernant le plaidoyer, la communication et la levée des fonds, plusieurs actions ont été menées. Ces actions peuvent concerner un domaine, deux ou même les trois à la fois. On va en citer quelque unes par ordre chronologique.

Entre 2000 et 2009, le CSSF a été partenaire de l'opération « Caftans » de la revue « Femmes du Maroc ». Chaque année, ce partenariat permettait une communication et aussi une levée de fonds. Le CSSF participait à la conférence de presse de l'événement et le numéro de la revue comprenait un dossier sur la scolarisation des filles rurales avec des reportages sur les foyers, des entretiens avec les membres et aussi les bénéficiaires.

En 2007, la stratégie de plaidoyer avec comme slogan « Droit de la jeune fille rurale au baccalauréat » était une action de plaidoyer et aussi de communication. Cette stratégie, qui a ciblé les décideurs au niveau national et local et s'est faite avec la participation des bénéficiaires, avait pour objectifs :

- Construire l'argumentaire chiffré de référence et l'argumentaire de témoignages du vécu vrai et du réalisé par le CSSF ;
- Créer l'association des collégiennes rurales et structurer son mandat et ses tâches ;
- Planifier des activités de type relations publiques (visites de plaidoyer) et listing des cibles, contacts et rouages à investir.

Une autre action de communication et de plaidoyer fut la campagne lancée en 2011, intitulée « Agir pour ELLES ». Plusieurs figures du monde du cinéma et du théâtre ont contribué à la réalisation de spots télévisés dans les trois langues (arabe, amazigh et français) qui ont été diffusés sur les chaînes nationales. Cette campagne a contribué au débat autour de la question de la scolarisation des filles rurales. Son objectif était de sensibiliser l'opinion publique et de l'informer de l'ampleur du problème. Le message porté par cette campagne est que la population doit prendre conscience des enjeux de la scolarisation des filles qui, en plus d'être un droit fondamental, constitue un moyen indispensable pour le développement humain puisqu'elle contribue de manière notable à la santé, à la sécurité, au développement économique et à la participation citoyenne démocratique.

En 2013, le CSSF a réalisé, en partenariat avec ONU Femmes, une étude sur la scolarisation des filles rurales dans 9 provinces (Azilal, Errachidia, El Jadida, Kénitra, Khénifra, Kelaât Seraghna, Ouarzazate, Sefrou et Zagora). Cette étude, qui constitue un document de plaidoyer à portée régionale avait pour objectif principal de réaliser un état des lieux du contexte éducatif et d'examiner les obstacles qui persistent contre la scolarisation et la rétention des filles dans le milieu rural. L'ambition du CSSF était que les résultats et les recommandations de cette étude soient partagés avec l'ensemble des acteurs (Administration centrale et services extérieurs du Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle, collectivités territoriales, organisations de la société civile, parents d'élèves, autres organismes gouvernementaux concernés ...) et dans la mesure du possible qu'ils soient pris en compte dans l'élaboration des plans d'action et des politiques publiques territoriales en matière d'éducation.

Suite à cette étude, une série d'ateliers régionaux ont été organisés dans les provinces cibles pour mobiliser les acteurs régionaux en vue d'améliorer l'accès à l'éducation en milieu rural. Ces ateliers avaient pour objectifs :

- Restituer les résultats de l'étude sur la scolarisation des filles en milieu rural ;
- Mettre en place un mécanisme de concertation, de coordination, et d'information ;
- Elaborer des stratégies d'intervention et de mobilisation sociale adaptées au contexte local pour la prise en compte des résultats de l'étude dans les plans d'action et les politiques publiques en matière d'éducation ;
- Renforcer la mobilisation sociale en faveur de l'éducation des filles rurales auprès des acteurs du domaine de l'éducation, des décideurs et de la société civile ;
- Faire converger les actions des différents intervenants pour une réflexion centrée sur le problème de la déperdition scolaire.

Avec comme slogan « La scolarisation des filles est leur droit, nous mobiliser pour elle, est notre devoir », Le CSSF a organisé en 2014 une soirée de gala en partenariat avec les Clubs Rotary Rabat Chellah et Rotaract Rabat Chellah. Cette action de levée de fonds a permis le maintien du foyer de Mograne dans la province de Kenitra.

Une autre occasion de levée de fonds fut l'organisation des ateliers de cuisine en partenariat avec trois grands chefs étoilés de France en 2014.

Un moment fort de plaidoyer fut l'organisation en partenariat avec le CNDH en 2014 du colloque « Les enjeux des nouveaux droits à l'éducation au Maroc ». Le colloque a été l'occasion de débats, d'ateliers et conférences animés par des expert(e)s nationaux et internationaux, des acteurs du public et du privé, des élus ainsi que la société civile. Le colloque a préconisé la constitution d'un groupe de travail pour le suivi des conclusions et recommandations auxquelles il a abouti.

En 2015, des journées d'information et de réflexion sur l'approche communautaire au service de la scolarisation des filles rurales ont été organisées dans les provinces de Kenitra et Khenifra avec comme objectifs :

- Sensibiliser les décideurs et les acteurs locaux quant à leur rôle et responsabilité dans la mise en place de mécanismes sociaux pour la rétention des enfants, et particulièrement des filles, dans tous les cycles de l'enseignement ;
- Partager des expériences de la société civile et échanger sur les meilleures pratiques ;
- Soutenir et initier des actions pour l'amélioration des conditions de scolarisation dans le milieu rural.

Pour fêter les 15 ans du programme « Une bourse pour réussir », le CSSF a organisé en 2015 l'action « Créons ... Scolarisons ! ». Il s'agit d'une initiative artistique et humaniste qui a invité 13 personnalités publiques marocaines du monde du cinéma, du sport et des médias à réaliser une toile avec l'aide d'un artiste confirmé. Ces toiles ont tout d'abord fait l'objet d'un accrochage de quinze jours à la Bibliothèque Nationale du Royaume du Maroc et ensuite ont été vendues aux enchères. Les fonds récoltés grâce à cette action ont été versés dans le budget de fonctionnement du CSSF.

D'autres actions médiatiques ont permis une levée de fonds et aussi une communication autour du CSSF. Parmi ces actions on cite :

- La participation à deux éditions de l'émission « Bidoun Haraj Takafoul » diffusée sur la chaîne nationale Média1 TV (2014 et 2015) ;
- EN 2015, un numéro de l'émission « Jazirate Al Kanz » de la chaîne 2M a fait du CSSF l'association partenaire. Ce partenariat s'est concrétisé par un reportage durant l'émission et aussi un don de 72.100 DH ;

Stratégie 2016-2020

En 2016, le CSSF a réalisé une évaluation diagnostique participative de ses actions entre 2010 et 2015 et une planification stratégique pour la période 2016-2020. L'évaluation a permis de mettre en relief les points forts dont le Programme « Une bourse pour réussir » et les points faibles dont l'insuffisance des activités de plaidoyer. La stratégie a recommandé de capitaliser sur les acquis en mettant en exergue les connaissances acquises par le CSSF dans le soutien à une scolarisation de qualité des filles dans le milieu rural et en érigeant un pôle de connaissances au service des intervenants dans le secteur de l'éducation. Elle a aussi retenu le renforcement des axes d'intervention suivants :

- L'action sociale dont le Programme « Une bourse pour réussir » en l'étendant vers d'autres localités et en faire bénéficier un maximum des filles rurales ;
- Le plaidoyer, au niveau national, régional et local ;
- Le partenariat local, régional, national et international.

Afin de mettre en œuvre la stratégie 2016-2020, cette dernière est accompagnée par un mode de gouvernance et un plan d'action stratégique à court, moyen et long terme. La mise en œuvre de cette stratégie a démarré avec une série de projets.

Projet « Modélisation du système de gestion des structures d'hébergement et des techniques d'accompagnement des élèves hébergés dans le milieu rural »

En janvier 2016, le Comité de Soutien à la Scolarisation des Filles rurales (CSSF) a signé une convention de partenariat avec la Fondation OCP pour la réalisation de ce projet, qui a pour objectif d'améliorer la qualité de la gestion des structures d'accueil et d'hébergement des élèves du milieu rural.

Ce projet pilote qui concerne les provinces El Jadida et Kelaat Sraghna comporte trois composantes :

- La réalisation d'un diagnostic des pratiques dans le domaine de la gestion des structures d'accueil, relevant des associations et des autres institutions dans les deux provinces ;
- L'élaboration des outils de formation ciblant les 3 acteurs directs (associations et autres institutions, encadrants et élèves) et un kit de formation des formateurs ;
- L'animation des cycles de formation des formateurs et des parties prenantes.

Le budget global du projet est de 509.100 DH. La convention stipule que la Fondation OCP contribue à hauteur de 378.300 DH et le CSSF à hauteur de 130.800 DH. La Fondation OCP a déjà versé au CSSF un montant de 189.150 DH, qui a permis la réalisation des activités suivantes:

- La finalisation d'un diagnostic des pratiques dans le domaine de la gestion des structures d'accueil, relevant des associations et des autres institutions dans les deux provinces ;
- L'élaboration des outils de formation ciblant les 3 acteurs directs (associations et autres institutions, encadrants et élèves) ;
- La réalisation d'un kit de formation des formateurs ;
- L'organisation des cycles de formation des formateurs ;
- La formation des encadrants et éducateurs.

Les activités qui restent à réaliser sont:

- La formation des associations locales;
- La formation des élèves.

Projet « Formations au profit des bénéficiaires du programme Une bourse pour réussir et renforcement des capacités des associations locales partenaires »

Le 10 octobre 2016, le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement du Canada (MAECD) a signé avec le CSSF un accord de contribution à la mise en œuvre de ce projet. Le 25 janvier 2017, une rallonge à l'accord a été signée, permettant alors au CSSF d'organiser une formation supplémentaire sur le renforcement des capacités des encadrantes des foyers d'accueil.

Ce projet a pour but l'habilitation des bénéficiaires du programme et des encadrantes des foyers et le renforcement des capacités des associations locales partenaires de mise en œuvre en vue de leur autonomisation.

Les principales activités du projet sont :

L'habilitation des bénéficiaires et des encadrantes par :

- La formation « Citoyenneté et approche droit » ;
- La formation « Initiation aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) » ;
- La formation « Hygiène, propreté et alimentation »;
- Formation sur le renforcement des capacités des Encadrantes des centres d'accueil des jeunes filles.

Le renforcement des capacités de 12 associations locales partenaires par :

- La formation « Gestion administrative et financière des associations » ;
- La formation « Planification stratégique et mobilisation de fonds » ;
- La formation « Styles et outils de communication des associations » ;
- La formation « Travail en réseau et approche communautaire ».

La mise en œuvre de l'ensemble des activités, planifiées à l'origine, a été réalisée par l'organisation des sessions de renforcement de capacité au profit des bénéficiaires des foyers de Sidi Allal Tazi et de Mograne et du personnel et membres des associations locales partenaires du CSSF.

Pour la mise en œuvre de l'ensemble des activités du projet, le CSSF a signé une convention de collaboration avec l'Organisation de Scoutisme Mohammedia Marocaine (OSMM) qui a une expérience confirmée en matière de renforcement des capacités de la société civile.

Toutes les formations programmées ont été réalisées entre décembre 2016 et février 2017

Réalisation d'une capsule vidéo de sensibilisation et de promotion de l'approche du programme «Une bourse pour réussir»

Avec l'appui du Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France (SCAC), le CSSF a réalisé une vidéo promotionnelle de son programme « Une bourse pour réussir » comme exemple d'initiative simple, facile à mettre en œuvre et à dupliquer pour pallier au déficit des structures d'accueil des élèves, filles ou garçons, dans le rural.

D'une durée de 4:44 minutes, cette vidéo est diffusée sur les réseaux sociaux ainsi que sur le site web du CSSF. La vidéo revient sur les réalisations majeures du programme et comporte les témoignages des bénéficiaires ainsi que le point de vue des partenaires financiers du CSSF.

A travers la réalisation de cette vidéo, le CSSF compte sensibiliser l'opinion publique et l'informer de l'ampleur du problème de la scolarisation en milieu rural. La population générale doit prendre conscience des enjeux de la scolarisation des filles qui, en plus d'être un droit fondamental, constitue un fondement du développement humain. Enfin, cette vidéo fait appel aux donateurs et parrains pour les inciter et inviter à accompagner le CSSF dans sa lutte contre la déperdition scolaire des filles rurales.

Mobilisation des fonds

Avec l'intermédiation du SCAC, la Fondation Sekkate a fait un don de 100.000 DH au CSSF en juillet 2017 et un autre don du même montant en juillet 2018.

Durant le mois de Ramadan de 2017, la Marraine du CSSF, Mouna Fettou a participé à l'émission « Master Chef Célébrités » et a gagné pour le Comité une somme de 15.000 DH.

L'Association AnouArts, association culturelle, récemment créée à Casablanca a organisé le 5 avril 2018, la représentation d'une pièce du théâtre Aquarium dont les recettes (25.000 DH) ont été versées au CSSF. Cette opération de levée de fonds a été aussi l'occasion d'une campagne médiatique des activités du CSSF.

Le Rotary Club Rabat Chellah, un des principaux partenaires, a organisé sa brocante annuelle le 5 mai 2018 dont les recettes (6.800 DH) ont été versées au CSSF pour relancer l'activité du foyer de Mograne.

En mai 2018, le CSSF a signé une convention avec la Fondation AJIAL pour la protection et la promotion des droits de l'Homme pour une subvention de 120.000 DH. Ce montant est destiné à la réalisation des activités restantes du projet « Modélisation du système de gestion des structures d'hébergement et des techniques d'accompagnement des élèves hébergés dans le milieu rural ».

Dans le cadre du programme « Une bourse pour réussir », des fonds ont été mobilisés pour le financement de la création de trois nouveaux foyers à la rentrée scolaire 2018-2019 dans les localités d'Imilchil, Laraarcha et Driouech. Ces nouveaux foyers vont être financés grâce à la convention, signée en mai 2018, avec la Société CMGP Eau et Agriculture, entreprise privée de matériel d'irrigation, située à Casablanca. Le montant de la convention, qui couvre trois années scolaires est de 1.620.000 DH.

Le CSSF s'est engagé dans une opération de collecte de papier et plastique qui sont vendus à la Société de Recyclage de Papier et Carton (SOREPAC). Au-delà des fonds qui seront récoltés, le CSSF contribue à la protection de l'environnement.

En juillet 2018, l'Association des Amis des Arts a fait don de 94.195 DH au CSSF.

Programme « Une bourse pour réussir » pour l'année scolaire 2018/2019

Pour cette année scolaire, le CSSF assure le financement des foyers suivants :

Foyer	Localisation	Bailleurs de fonds	Associations partenaires	Nombre de bénéficiaires
Melilla	Commune de Melilla Province de Benslimane	Capgemini	Association Almaghrib Aljadid	20
Dar El-Kebdani	Commune de Dar El-Kebdani Province de Nador	CMGP	Association Rif pour le Développement	20
Laararcha	Commune de Laararcha Province de Rhamna	CMGP	Association 3 ^{ème} Millénaire pour le Développement et la Communication	20
Imilchil	Commune D'Imilchil Province de Midelt	CMGP	Le Réseau des Associations des Oasis du Sud Est	20
Asni	Commune d'Asni Province d'Al Haouz	RIM	Association Agharas N'Tinnel	20
Mograne	Commune de Mograne Province de Kenitra	Club Rotary Rabat Chellah Organisation Scoutisme Mohammedia Marocaine	Organisation Scoutisme Mohammedia Marocaine	20

Budget de fonctionnement du CSSF (en Dirhams)

Frais de fonctionnement	Mois	Année
Salaire net Directrice	8 000,00	96 000,00
Salaire net Responsable administrative et financière	7 000,00	84 000,00
CNSS	2 909,82	34 917,84
AMO	1030,84	12 370,08
IR	958,00	11 496,00
Salaire Femme de ménage	1 000,00	12 000,00
IAM	420,00	5040,00
REDAL	280,00	3 360,00
Internet	0,00	3 588,00
Loyer	6 650,00	81 600,00
Syndic	0,00	1 800,00
Bilan comptable	0,00	14 400,00
Hébergement site web	0,00	400,00
Fournitures bureau	0,00	4 000,00
	28 248,66	280 971,66

Liste des partenaires du CSSF depuis sa création

Associations locales

- Association Tichka
- Association Aspirations Féminines
- Association Oued Srou
- Union Locale des Associations Alhaouz
- Association Azilal pour le Développement, l'Environnement et la Communication
- Association Afaq de l'Education et de la Culture
- Association 12 Mars
- Association Sociale pour le Développement de Tighassaline
- Association Intilaka pour le Développement et de l'Environnement
- Association Zaouiat Bougrine
- Association 3ème Millénaire pour le Développement et la Protection de l'Enfance
- Association Al Fallah pour le Développement de la Femme à Doukala
- Association Tnine Chtouka
- Association Assemsil pour le Développement
- Association de Développement Féminine et de Solidarité
- Association Renaissance des Aït Bouguemaz
- Réseau des Associations de Développement Larache
- Association Ennour Féminine pour l'Education et le Développement Social
- Association Troisième Millénaire Féminine
- Association Nahda pour le Développement de la Femme
- Réseau des Associations des Oasis du Sud
- Association Tiwizi
- Association Agharas Ntinmel
- Association Gestionnaire de Dar Taliba deTatof
- Association Gestionnaire de Dar Taliba d'Akermoud
- Association Almaghrib Aljadid
- Association Rif pour le développement

Institutionnelles

Organisations gouvernementales nationales et internationales

- Agence des États-Unis pour le développement international (USAID)
- Agence de Développement Social (ADS)
- Ambassade de France / Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC)
- Ambassade de la République de Croatie
- Ambassade du Canada
- Ambassade du Royaume des Pays Bas
- American Chamber of Commerce in Morocco (AMCHAM)
- Chambre de Commerce Belgo luxembourgeoise
- Conseil national des droits de l'Homme (CNDH)
- Entraide Nationale
- Initiative de Partenariat USA Moyen-Orient (MEPI)
- Ministère de l'Education Nationale (MEN)
- Ministère de la Jeunesse et des Sports
- ONU Femmes
- UNICEF

ONG nationales et internationales

- American International Women's Association of Rabat (AIWA)
- Association des Amis des Arts / Rabat
- Association AnouArts / Casablanca
- Association Maroc Solidarité / France
- Association NAI / France
- Association of Moroccan Professionals in America (AMPA)
- Association Relais Instruction Education Maroc (RIM)
- Cercle Diplomatique
- Club Agora 1 / Casablanca
- Fondation Ajial pour la protection et la promotion des droits de l'Homme
- Fondation Heinrich Böll Stiftung
- Fondation Sanady
- Rotary Club Rabat Chellah
- Rotary Club Rabat Doyen
- Table ronde 41-4 / Casablanca

Privés

- Capgemini Maroc et France
- CMGP Eau et Agriculture / Casablanca
- Emission Master Chef Celebrity
- Experian Services Maroc
- Fondation Banque Populaire
- Fondation CDG
- Fondation Crédit Agricole
- Fondation Motorola
- Fondation OCP
- Fondation Sekkat
- Medi1 TV / Emission Bidoun Haraj
- Revue Femmes du Maroc
- Vidéorama /Emission Jazirat Alkanz

Fondatrices et Fondateurs du CSSF

- Mme Aicha Khidani
- Mme Aicha Merzougui
- Mme Amina Lemrini
- Mme Cherifa Alaoui Medaghri
- Mme Malak Benchekroun
- Mme Najat Yamouri
- Mme Rabea Naciri Ghomari
- Mme Rachida Afilal
- Mme Rahma Bourquia
- Mme Zineb Benrahmoun Idrissi
- M. Brahim Chedati
- M. Driss Khrouz
- M. Fouad Abdelmoumni

Membres du bureau du CSSF élu pour la période mai 2016 – mai 2019

Prénom	Nom	Statut	Téléphone	Email
Naima	Senhadji	Présidente	06 63 61 33 72	nsenhadji@hotmail.com
Ilham	Lagrigh	Vice-présidente	06 61 16 54 13	ilhamlagrich@gmail.com
Meriem	Nassif	Secrétaire générale	06 70 88 45 10	meryem.nassif@gmail.com
Mohammed	Tebyaoui	Trésorier	06 61 70 49 41 06 74 82 74 14	Scout_mm@hotmail.com
Hanae	Sadiq	Trésorière-adjointe	06 68 59 70 02	hanae@autard.fr
Saadia	Bouftas	Assesseur	06 66 29 55 42	saadiabouftas@yahoo.fr
Camille	Castaigna	Assesseur	06 64 17 35 89	castaignacamille@hotmail.com
Khalid	Elhammoumi	Assesseur	06 61 77 19 68	elhammoumikhalid@gmail.com
Mohammed	Bouguidou	Assesseur	06 61 10 28 10 06 61 59 84 17	bouguidou@yahoo.fr